

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION tenue le mardi 15 décembre 2020, à 11 h 30, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents :

MME Isabelle Giasson directrice générale et secrétaire-trésorière

ET

MM. Étienne Baillargeon représentant de Baie-Trinité
Jean-Yves Bouffard représentant de Godbout
Serge Deschênes représentant de Pointe-aux-Outardes
Yoland Émond président et représentant de Chute-aux-Outardes
Jacques Ferland représentant suppléant de Pointe-Label
Victor Hamel représentant suppléant de Franquelin
Joseph Imbeault représentant de Ragueneau
Yves Montigny représentant de Baie-Comeau

Sont absents :

Steeve Grenier représentant de Franquelin
Normand Morin représentant de Pointe-Label

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 17 novembre 2020

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2020-11 de la Régie ainsi que n° 2020-11 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie de novembre 2020
- 2.3 État des revenus et des dépenses au 30 novembre 2020
- 2.4 Approbation de la radiation des mauvaises créances
- 2.5 Autorisation de dépenses – Plateforme de rédaction d'appels d'offres Édilex
- 2.6 Adoption de la Politique de reconnaissance des employés
- 2.7 Adoption de la Politique de télétravail

LET

- 2.8 Décompte progressif n° 3 – Rénovation de la balance au Let de Ragueneau

3.0 Informations

- 3.1 UMQ – Finaliste mérite Ovation municipale 2021

4.0 Correspondance

4.1 Indexation redevances 2021 et fusion des redevances

5.0 Affaires nouvelles

5.1 Prochaine rencontre de travail – le mardi 19 janvier 2021

5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mardi 19 janvier 2021

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance

Le président et représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Yoland Émond, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum. Il est 11 h.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-108

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-109

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 17 novembre 2020

Attendu que les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 17 novembre 2020;

Attendu que les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance publique ordinaire du 17 novembre 2020, tel que rédigé et que le président et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2020-110

2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2020-11 de la Régie ainsi que n° 2020-11 du magasin de réemploi Phase 2

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2020-11 de la Régie d'une somme de 323 176,49 \$ et n° 2020-11 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de 2 258,87 \$ pour un total de 325 435,36 \$ conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante

Rés. 2020-111

2.2 Adoption du compte à payer de la carte MasterCard de la Régie de novembre 2020

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'adopter le compte à payer de la carte MasterCard d'une somme totale de 71,57 \$ pour novembre, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-112

2.3 État des revenus et des dépenses au 30 novembre 2020

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'adopter l'état des revenus et des dépenses au 30 novembre 2020 tel que présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson.

Une prévision de l'état des revenus et des dépenses au 31 décembre 2020 est également présentée aux membres du conseil.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-113

2.4 Approbation de la radiation des mauvaises créances

Attendu que les mauvaises créances de l'année 2020, selon la liste jointe, s'élèvent à un montant total de 219,25 \$.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu d'approuver la radiation des mauvaises créances 2020.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-114

2.5 Autorisation de dépenses – Plateforme de rédaction d'appels d'offres Édilex

Attendu que l'entreprise Edilexpert offre un ensemble d'outils de rédaction et de gestion contractuelle utilisant des technologies d'intelligence programmée qui permet de rédiger, assembler, configurer et automatiser des contrats et des appels d'offres;

Attendu que les villes, les municipalités et les MRC font partie du domaine d'expertise de l'entreprise;

Attendu que la documentation d'Edilexpert est mise à jour en temps réel et au fur et à mesure que la réglementation évolue par une équipe d'avocats;

Attendu que l'offre inclut un soutien juridique et technique.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'accepter l'offre de service de l'entreprise Édilexpert pour l'obtention du module de rédaction d'appels d'offres pour une durée de trois ans, de 2021 à 2023, dont les montants se détaillent comme suit :

2021	3 000,00 \$
2022	3 045,00 \$
2023	3 090,68 \$
Frais de mise en service	2 000,00 \$

À ces montants s'ajoutent les taxes applicables.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2020-115

2.6 Adoption de la Politique de reconnaissance des employés

Attendu que la présente politique a pour objectif d'affirmer l'engagement de la Régie à reconnaître la contribution des employés au bon fonctionnement de l'organisation;

Attendu que la Régie souhaite mettre en place les conditions qui facilitent l'expression de la reconnaissance.

Rés. 2020-116

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter la Politique de reconnaissance des employés.

Approuvé séance tenante.

2.7 Adoption de la Politique de télétravail

Attendu que la Régie souhaite instaurer un cadre de travail qui facilite la conciliation des obligations professionnelle, personnelle, familiale et environnementale par la mise en place d'une politique portant sur le télétravail;

Attendu que la Régie souhaite établir les conditions et les modalités qui s'appliquent au télétravail et en informer les employés;

Attendu que la technologie disponible en matière de télécommunications permet le travail à distance.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Godbout, Jean-Yves Bouffard, il est unanimement résolu d'adopter la Politique de télétravail.

Approuvé séance tenante.

LET

Rés. 2020-117

2.8 Décompte progressif n° 3 – Rénovation de la balance au Let de Ragueneau

Attendu que WSP a procédé à l'analyse du décompte progressif n° 3;

Attendu que WSP recommande de procéder au paiement selon le certificat de paiement n° 3 émis le 2 décembre 2020.

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Joseph Imbeault, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à effectuer le paiement du décompte progressif portant le n° 3, au montant de 287 584,99 \$, à l'entreprise Parko Inc. excluant les taxes applicables.

Approuvé séance tenante.

3.0 INFORMATIONS

3.1 UMQ – Finaliste mérite Ovation municipale 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière rappelle aux élus que le magasin de réemploi est finaliste pour le volet création. Une présentation devant jury est prévue, sous forme virtuelle. Elle précise que le tout devait avoir lieu en 2020, mais a été reportée étant donné la pandémie de la Covid-19.

4.0 CORRESPONDANCE

4.1 Indexation redevances 2021 et fusion des redevances

Isabelle Giasson fait part aux élus de l'indexation des redevances pour 2021 et de la fusion des redevances.

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.1 Prochaine rencontre de travail : le mardi 19 janvier 2021 à 8 h.

5.2 Prochaine séance ordinaire publique : le mardi 19 janvier 2021 à 11 h.

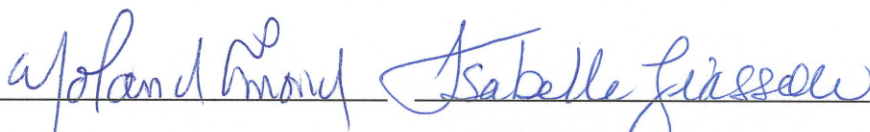
6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.1 Monsieur Martin Lafontaine est présent et nous souhaite un très joyeux temps des Fêtes.

7.0 FERMETURE DE LA SÉANCE

Le représentant suppléant de la Municipalité de Pointe-Lebel, Jacques Ferland, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 17.

Rés. 2020-118



Yoland Émond
Président

Isabelle Giasson, directrice générale
et secrétaire-trésorière